

L'alternance :

Ce système de formation permet de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture de l'entreprise. L'alternance est fondée sur une phase pratique (en entreprise) et une phase théorique (en cours) qui s'alternent.

Un contrat à durée limitée ou dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée, est conclu entre l'employeur et l'alternant.

Le contrat de professionnalisation :

Lorsque l'alternant souhaite obtenir un diplôme National (BUT, Licence, Master...) ou un titre à finalité professionnelle. Sa durée est d'1 an, et il peut être prolongé selon les situations.

Le contrat d'apprentissage :

Il permet à l'alternant d'acquérir une qualification professionnelle reconnue, un certificat de qualification professionnelle (CQP), une qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale... Sa durée varie de 1 à 3 ans pour la période d'apprentissage et il peut être prolongé d'1 an en cas de redoublement, de réorientation ou d'une spécialisation complémentaire.

Les avantages de l'alternance :

Pour l'employeur :

- former un futur salarié en lui apprenant un métier ;
- recruter une personne adaptée aux besoins de l'établissement d'accueil ;
- apporter un regard neuf et des compétences nouvelles au sein de l'entreprise ;
- avantages financiers ;
- être soutenu par l'IUT au niveau pédagogique et administratif en amont, pendant et après la formation ;
- être partenaire de la formation et de la construction des jeunes ;
- profiter de l'expérience d'un étudiant qui a déjà un vécu théorique...

Pour l'alternant :

- obtenir un diplôme ou une qualification parmi un large choix de métiers ;
- bénéficier de la prise en charge des frais de formation ;
- mettre en pratique les enseignements théoriques ;
- avoir une expérience professionnelle concrète qui facilitera ensuite son accès à l'emploi...

Vos contacts



- **BUT GEII : Céline BEAUJARD**
celine.beaujard@u-bourgogne.fr
03 85 73 10 94
- **BUT GMP (2^{ème} année) et stages : Steeve LEDROIT**
steeve.ledroit@u-bourgogne.fr
03 85 73 11 14
- **BUT GMP (3^{ème} année) et LP INCF : Christophe GONIN**
christophe.gonin@u-bourgogne.fr
03 85 73 10 70
- **BUT MP : Catherine VIGGIANO**
catherine.viggiano@u-bourgogne.fr
03 85 73 10 63 / 06 21 03 06 00
- **BUT TC : Sandrine MORIN**
sandrine.morin@u-bourgogne.fr
03 85 73 10 32 / 06 23 09 08 38
- **LP Maintenance et Conception Hydrauliques : Olivier LALIGANT**
olivier.laligant@u-bourgogne.fr
Virginie BONNIN / Frédéric SAUNIER
contact@campusmecateam.com
03 76 08 06 57



L'ALTERNANCE

Suivez-nous !



IUT Le Creusot

info.lecreusot@u-bourgogne.fr
12 rue de la Fonderie - 71200 Le Creusot
03 85 73 10 00

IUTLECREUSOT.U-BOURGOGNE.FR

Conception : Site Universitaire du Creusot - Octobre 2024
Credits photos : Polina Rankiewicz

Notre formation dans le secteur tertiaire :



BUT Techniques de Commercialisation

Rythme : 2 jours à l'IUT / 3 jours en entreprise

Parcours possible en alternance (dès la 2^{ème} année) :

- Business Développement et Management de la Relation Client

Parcours possibles en alternance (dès la 3^{ème} année) :

- Marketing Digital, E-business et Entrepreneuriat
- Stratégie de Marque et Événementiel

Mots clefs : communication, marketing, banque et assurance, commerce, relation client, management...

Nos formations dans le secteur industriel :



BUT Génie Electrique et Informatique Industrielle

Rythme : 17 semaines à l'IUT / 35 semaines en entreprise

Parcours possibles en alternance (dès la 2^{ème} année) :

- Automatismes et Informatique Industrielle
- Electricité et Maîtrise de l'Énergie

Mots clefs : électronique, électrotechnique, automatique, informatique des systèmes industriels, robotique, automatisme...



BUT Génie Mécanique et Productique

Rythme : 17 semaines à l'IUT / 35 semaines en entreprise

Parcours possibles en alternance (dès la 2^{ème} année) :

- Innovation pour l'Industrie
- Chargé d'Affaires Industrielles

Mots clefs : conception, R&D, industrie, production, contrôle qualité...



BUT Mesures Physiques

Rythme : 17 semaines à l'IUT / 35 semaines en entreprise

Parcours possibles en alternance (dès la 2^{ème} année) :

- Techniques Instrumentales (TI)
- Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques (MCPC)

Mots clefs : instrumentation, métrologie, contrôle, essais, chimie, matériaux, tests, R&D, laboratoire...



Licence Pro Ingénierie Numérique en Conception et Fabrication

Rythme : 15 semaines à l'IUT / 37 semaines en entreprise

Mots clefs : conception mécanique 3D, calculs de structures en éléments finis, cotation fonctionnelle, fabrication, industrialisation, programmation, métrologie sur MMT et bras de mesure...



Licence Pro Maintenance et Conception Hydrauliques

Rythme : 13 semaines à l'IUT et au Campus Mecateam (à Montceau-les-Mines) / 39 semaines en entreprise

Mots clefs : maintenance hydraulique, automatisme, mécaniques des fluides, électrotechnique, systèmes asservis...



Toutes nos formations sont accessibles en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation !



L'IUT du Creusot est habilité à recevoir la Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'Alternance (CUFPA), anciennement nommée « taxe d'apprentissage ».
Pour plus d'informations, rendez-vous sur : iutlecreusot.u-bourgogne.fr > Rubrique « Relations Entreprises » > Onglet « CUFPA ».



Les coûts de formation dépendent des OPCO et des partenaires.
Pour plus d'informations, contactez les responsables pédagogiques ou le SEFCA.

NOS PARTENAIRES :

